

Réf: Dossier 467184

Avis de constitution

SOCIETE « TAXINCOME »

Siège ABIDJAN, COCODY LES II PLATEAUX 7eme
TRANCHE EN FACE DE LA CLINIQUE SAINT GEORGES, LOT
4159, ILOT 257, Lot 4159, Ilot 257

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/11/2025 et enregistrés au CEPICI le 02/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TAXINCOME »

Objet : TRANSPORT PUBLIC TERRESTRE

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, COCODY LES II PLATEAUX 7eme
TRANCHE EN FACE DE LA CLINIQUE SAINT GEORGES, LOT
4159, ILOT 257, Lot 4159, Ilot 257

Dirigeant(s) M M'BOLO OHOUO EVERS-LAURET (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06365 du 15/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77677/GTCA/RC/2025 du 15/12/2025

